



Réunion
16 décembre 2022
19 heures 00

Cosne d'Allier

Présents

LEFAURE Thierry. Président
BEUPARLANT Astrid
BOUCHARD Christine
BRANGER Sébastien
BRANGER Sophie
CHANET Florian
DESFORGES Christelle
LAPORTE Guy
LAPORTE Michèle
LATHENE Jérôme
PERROT Nathalie
ROBIN Laurent
SZYMANSKI Mélanie
TOUYERAS David – Président CS Cosne (invité)

Excusés

BERGON Alain
BERTE Jérôme
BOUCHARD Christine
BRANGER Sébastien
BRANGER Sophie
CHANET Florian
FRAILE Xavier
GARÇON Bernadette
LATHENE Jérôme
SCHMITT Jean-Marc

Le Président de Cosne, David TOUYERAS, est remercié pour avoir organisé la réception du Comité Directeur à la salle communale.

Il est noté par tous que le club accueille toujours les compétitions dans de très bonnes conditions et on remercie le club de Cosne. Le Président réaffirme le principe de faire des compétitions dans tous les clubs et faire tourner les réunions du CD dans tous les clubs, c'est fondamental pour que tous se sentent concernés par le CDAN.

Le Président du CDAN annonce l'affiliation d'un nouveau club : Les Crocos de Lapalisse.

1°) Validation des procès-verbaux des réunions des mois d'octobre et novembre 2022

Les PV des mois d'octobre et novembre sont validés.

2°) Point Assemblée Générale

L'intégration de Jérôme BERTE du Nautic Club Moulinois a été actée lors de l'Assemblée Générale. Bon fonctionnement de l'Assemblée Générale et remerciements à tous pour la réussite de cette AG en particulier au NCM.

M.BERTE intègrera la commission des officiels et Mme BERTE sans doute la commission informatique.

3°) Fonctionnement et organisation des commissions

Rappel : les Présidents des Commissions doivent être membres élus au Comité Directeur.

En revanche, ils peuvent faire appel à des personnes non élues pour le fonctionnement de leur commission.

Il est nécessaire et urgent de re-dynamiser les commissions.

- La Commission Ethique : n'a pas pu se réunir à ce jour. Il est prévu de le faire pour revoir les statuts.
La charte du Colosse aux Pieds d'Argile doit être intégrée à notre Règlement Intérieur : la Commission Ethique est missionnée pour la mise en œuvre.
- La Commission Nouvelles Pratiques n'a pas rendu de travaux à ce jour
- La Commission Natation Artistique ne fonctionne que partiellement, car elle repose sur l'ASPTT uniquement
- La Commission Water-polo fonctionne peu car un seul club et un seul membre
- La Commission Natation Course fonctionne mal : une réunion a vu l'élaboration d'un calendrier qui a été repris lors d'une seconde réunion. La version en cours est la 7^{ème} diffusée.
Une réflexion va être menée sur l'encadrement afin de fiabiliser les programmes sportifs émis.
- La Commission Officiels connaît quelques difficultés de fonctionnement ; une nouvelle organisation va être mise en place afin, notamment d'analyser des dysfonctionnements d'arbitrage qui ont été remontés suite des compétitions de début de saison.
- La Commission Informatique a été reprise par Christelle DESFORGES qui souhaite être associée à minima pour la création d'officiels en « pass officiel », même sans fonction.
Et aux créations des programmes des compétitions ...Une nouvelle équipe est en cours de montée en compétence.

4°) Point Sportif NC entre octobre 2022 et décembre 2022

Les compétitions de début de saison ont été réalisées dans leur intégralité et ont vu une fréquentation importante. Les petits « couacs » habituels de début de saison ont été gérés.

Le Meeting de Rentrée est positif : environ 1200 € de bénéfice net

Interclubs avenir avec les départements 63 et 15 , un seul club de l'Allier (podium pour vichy)

Interclubs TC: pas assez de clubs de l'Allier présents mais satisfaction d'aller à Coubertin sportivement (podium pour VVAN)

Interclubs jeunes à Aurillac 3 clubs de l'allier présents podiums pour montlucon MNO3

Journée Jeunes Cusset : il y a eu du monde

Journée Avenirs à Saint Victor : bien passée, alors que la première journée à Gannat avait été compliquée à gérer, car beaucoup de réclamations uniquement du club de Gannat sur les nouveaux programmes.

5°) Point Calendrier 2023

Une formation Juges sera proposée le 21 janvier matin (8h30 - 12h00) au Centre Aqualudique de La Loue à Saint-Victor. Possibilité de passer l'examen Officiel / Juge en parallèle (inscription auprès de Sébastien BRANGER).

Une formation Starter sera organisée prochainement.

Le programme du 22 janvier 2023 n'est pas réalisable, tant sur le timing que sur la gestion informatique de la rencontre : il va être refait par la Commission Sportive.

Celle-ci se réunira par visio le lundi 19 décembre afin de finaliser le programme de cette journée et reprendre celui relatif à la Coupe d'Allier. A l'issue de cette réunion, un nouveau programme sportif devra être publié.

Pour la Coupe d'Allier du dimanche 25 juin, une réflexion va être menée sur l'organisation potentielle d'un barbecue avec participation financière partielle du Comité (modalités à confirmer par Gannat Olympique).

6°) Point Sélections

- Stage Benjamins à Vichy du mardi 12 au vendredi 15 avril pour les emmener à la Coupe de France des Départements à Saint Victor : arrêt de la liste au 10 mars : 10 garçons / 10 filles
Quels entraîneurs pour le stage ? Les clubs doivent faire parvenir leurs propositions de délégations d'entraîneurs au plus tôt au Comité : 3 encadrants « Stagiaires CREPS » seront présents en complément,
- Sélection Juniors à finir le 26 mars au soir ; la Commission Sportive doit proposer un meeting,
 - Sélection Avenirs pour regroupement du 18 mai sur Moulins ?? : à arrêter au 1^{er} avril (en vue de la Coupe Catherine Plewinski) ; propositions d'encadrement à transmettre au Comité.

7°) Point Financier

. Achats nécessaires :

- Matériel divers pour la commission informatique : achat d'une tablette ou mini ordinateur pour la fonction Superviseur (sous Windows) ;
- Un disque dur pour le secrétariat : conservation de tous les courriers, documents ;
- Un ordinateur portable pour la Commission Financière qui permettra :
 - . d'utiliser la version gratuite d'EBP qui est actuellement sur un ordi fixe personnel donc non exploitable par une autre personne
 - . d'archiver l'ensemble des documents (tableaux de suivi des compétitions, factures, pièces justificatives...)
 - . de transférer de la « Compta » en cas de nécessité ce serait immédiat.

Un amortissement sur 3 ans sera réalisé pour les deux ordinateurs

. Le circuit de la facturation des amendes « Absences de juges » a été finalisé en séance : dans les 8 jours qui suivent la compétition, la Commission Officiels transmettra la liste des amendes à la Trésorière pour facturations.

8°) Point Natation Artistique

RAS

9°) Point Water-Polo

RAS

10°) Commission des Officiels

Cf point 3

11°) Commission Informatique

Cf point 3

12°) Questions diverses

- 17 et 18 juin 2023 : accueil de la Coupe des Départements à Saint Victor
2 équipes Garçons et 2 équipes Filles par département autorisées : aucun département de la Ligue ne sera en mesure d'emmener ce nombre d'équipes ; pas d'équipe du Cantal
Le Conseil des Territoires en janvier décidera si la compétition s'ouvrira aux départements PACA
L'idée de 16 équipes maximum est retenue pour garder un timing raisonnable.

Le choix de l'affiche réalisée par Mélanie est effectué en séance (voir pièce jointe)

Un comité d'organisation a été mis en place pour centraliser la préparation de l'évènement. La prochaine réunion est prévue le mercredi 4 janvier à 18 h 30.

- L'idée de solliciter l'association Colosse aux Pieds d'Argile pour une sensibilisation de 2 h (coût 500 €) est retenue pour la saison prochaine, dans le même esprit que l'organisation du CREPS, à destination des clubs et encadrants.

Le président sollicite des officiels le jeudi 26 janvier pour les championnats d'académie FFSU à Bellerive
- RDV 18H.

Le président participera à une réunion du comité des territoires le samedi 7 janvier à Pierrelatte.

Prochains Comités Directeurs

- vendredi 10 février à Vichy
- vendredi 7 avril à Dompierre
- vendredi 26 mai à Montluçon.

La secrétaire générale.